

Le Petit Moncourtois

Numéro #28

Mars / Avril 2025



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Cela fait maintenant deux mois que l'année 2025 a débuté et, cette année encore, nous avons de nombreux projets à accomplir.

Avant tout, je tiens à remercier toutes les personnes présentes lors de la cérémonie des vœux. Cette année, les habitants de la route de Moret, de la rue Grande, de la rue de Grez, de la rue de la Motte, de la rue de Sens, de la rue des Passiflores, de la rue du Parc, du chemin des Rochers et de la résidence des jardins de Céline étaient conviés. Ce fut l'occasion de partager un bon moment ensemble où nous avons exposé le bilan de l'année 2024 et présenté les grandes lignes de l'année 2025. Vous avez d'ailleurs reçu mon discours dans vos boîtes aux lettres afin de disposer d'un maximum d'informations.

Nous entamons désormais la sixième et dernière année de ce mandat. Un mandat riche d'engagements mais aussi et surtout un mandat riche de changements dans divers domaines. Et comme je m'y suis engagé avec le Conseil Municipal, nous irons au bout d'un maximum de projets pour vous apporter le meilleur.

Nous allons améliorer les zones de voiries fragilisées et la signalisation vieillissante. Nous aménagerons le rond-point de l'étang sec, les abords du lac des Rougemonts et surtout nous procèderons à l'enfouissement des réseaux de la rue de la Boissière.

Bien sûr, le sport étant également essentiel, nous réaménagerons les terrains de tennis extérieurs, l'éclairage du stade de football et agrandirons le boulodrome.

Bien d'autres projets seront effectués cette année et je ne manquerai de vous les communiquer au fur et à mesure de leur réalisation.

Le mois de mars est un mois important puisque c'est le mois du vote du budget de notre commune. J'attache une importance particulière à ce moment qui nous permet d'envisager les projets à venir même si la situation nationale est préoccupante et nous limite dans cette visibilité budgétaire. Soyez assurés que je ferai tout mon possible pour maintenir notre cap.

Vous retrouverez, comme chaque année, tous les éléments du budget 2025 dans le prochain numéro.

Enfin, je vous rappelle que le conseil municipal et moi-même restons en permanence à votre écoute pour répondre à vos questions ou pour vous recevoir en mairie.

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Sommaire

Le Mot du maire - P2

**Commissions -
P3 à P6**

CCAS - P7 à P8

Police municipale - P8

**Actualités municipales -
P9**

**Vous avez la parole - P9 à
P10**

Un peu d'histoire - P11

Agenda - P12

Et comme le disait Aristote : « le commencement est beaucoup plus que la moitié de l'objectif ».

Manifestations et cérémonies

Cérémonie des vœux aux entreprises et commerçants



Le jeudi 9 janvier, la cérémonie des vœux du maire aux entreprises et commerçants a réuni de nombreux acteurs économiques locaux dans une ambiance conviviale. Ce moment de partage a permis au maire de saluer l'engagement de chacun.



Cérémonie des vœux du maire



Le samedi 18 janvier s'est tenue la traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal.

Près de 300 personnes étaient présentes et nous tenons à vous exprimer notre sincère gratitude pour votre participation.

Ce fut l'occasion pour l'équipe municipale de dresser le bilan des actions réalisées en 2024 et de présenter les projets à venir pour 2025.

La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux maires dont Claude JAMET, Bruno LANDAIS, Florent NÉGRIER, Pascal OLTINGHAUS, Jean-Claude BELLLOT, Yannick TORRES, Denis CÉLADON et Jacques BEDOSSA.

Un grand merci également à Bernard COZIC, Vice-président du Conseil Départemental ainsi qu'à Juliette VILGRAIN, suppléante du Député Frédéric VALLETOUX.



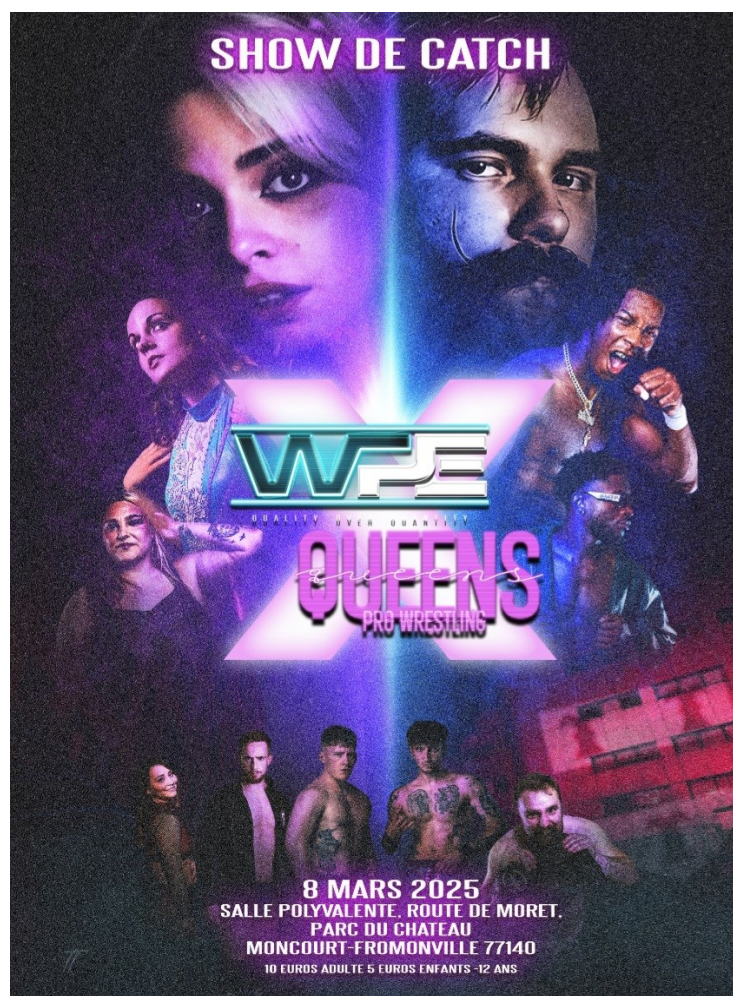
Café-rencontre

Le samedi 8 février a eu lieu le traditionnel café-rencontre entre élus et administrés.

Ce moment convivial, autour d'un café et de viennoiseries, est l'occasion d'un échange, d'un partage d'idées pour améliorer le quotidien et aussi pour obtenir des réponses aux questions que nos concitoyens se posent.

Manifestations et cérémonies

Soirée catch le samedi 8 mars à 20h30



Venez assister à un spectacle inédit à Moncourt-Fromonville !

Pour la première fois, le catch s'invite dans notre commune. Vous pourrez assister à des matchs féminins/masculins et intergenres.

Pour réserver vos billets, connectez-vous sur le site : <https://www.catchplus.eu/event-details/wfe-x-queens>

Vous pouvez également réserver vos billets à l'accueil de la mairie ou prendre vos billets directement sur place à l'ouverture des portes.

Pour compléter votre soirée, une restauration sur place vous sera proposée.

Prix des places : 10 € / adulte - 5 € pour les moins de 12 ans

MF en scène le samedi 5 avril à 20h



Soirée cabaret

Après une brève interruption, voici le retour de MF en scène !

La municipalité vous propose cette année un dîner-cabaret sur le thème « Paris J'adore » le samedi 5 avril 2025 à partir de 20h dans la salle polyvalente de la Treille.

Ce dîner-cabaret sera suivi d'une soirée dansante. L'ouverture des portes se fera à 19h45.

Prix : 60 €/personne - boisson non comprise. Une tenue de soirée serait grandement appréciée.

Réservation possible en mairie pendant les heures d'ouverture au public ou directement sur : <https://www.billetweb.fr/diner-cabaret2>

Commémoration du 8 mai



Le maire, le conseil municipal et le conseil municipal des enfants se rendront au cimetière le **jeudi 8 mai 2025 à 11h30** afin de procéder au traditionnel dépôt de gerbes au monument aux morts ainsi que sur les tombes des soldats morts pour la France.

La population est conviée à ce moment de recueillement.

Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié à la mairie.

Affaires scolaires

Atelier Kapla

Le 14 janvier dernier, à l'initiative de Madame VALA, directrice de l'école primaire Etienne Dailly, les élèves ont pu bénéficier d'un atelier Kapla entièrement financé par la coopérative scolaire.

Tout au long de la journée, les enfants se sont succédés pour expérimenter, construire et mettre à profit leur sens de l'équilibre afin de réaliser d'incroyables édifices en briquettes de bois.

Le soir, les parents ont pu profiter d'un temps de portes ouvertes au cours desquelles ils ont pu découvrir des constructions telles que la Tour Eiffel, un dragon ou encore une girafe.



En avant pour le Carnaval



C'est juste avant les vacances, le 14 février, qu'en début d'après-midi s'est ébranlé un drôle de cortège composé de super-héros, de princesses, de fées et d'animaux fantastiques.

Les élèves de l'école primaire Etienne Dailly, accompagnés de leurs institutrices et instituteur, ont ainsi déambulé dans les rues de notre jolie bourgade, sécurisées pour l'occasion par notre policier municipal.



Après une pause devant la mairie, tout le monde a regagné les rangs de l'école avant des vacances bien méritées.

Pré-inscriptions pour la rentrée scolaire

Les pré-inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2022 entrant en 1^{ère} année de maternelle et pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune.

CAMPAGNE DE
PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE
POUR L'ANNÉE 2025/2026



Les parents doivent se présenter à l'accueil de la mairie munis :

- du livret de famille
- de 2 justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois
- du carnet de santé de l'enfant à jour des vaccins.

Un certificat d'inscription vous sera remis.

L'inscription définitive de votre enfant sera à finaliser auprès de Madame Stéphanie VALA, directrice de l'école primaire.



Passage de la course du cœur



Le 20 mars prochain, la commune sera, comme chaque année, un des lieux de passage de la course du cœur.

A cette occasion, la troupe Tutti Quanti donnera une représentation de sa pièce de théâtre sur le thème du don d'organe.

(représentation réservée aux enfants de l'école primaire)

Jeunesse et petite enfance

Conseil Municipal des Enfants



Nos jeunes élus du CME ont souhaité « prendre la parole » dans ce bulletin.

Voici leur ressenti depuis leur élection en octobre dernier :

Constance et Tiara : nous sommes contentes d'être élues pour apprendre le fonctionnement de notre commune.

Noé : je suis ravi d'être élu depuis 5 mois.

Je suis avec mes amis et je participe à des réunions dans lesquelles on discute de différents projets.

Mathis : on réfléchit sur l'aménagement du lac des Rougemonts. C'est très intéressant. J'aimerais aussi créer à Moncourt un « pump track ».

Titouan : je désire organiser une soirée afin de récolter des fonds pour lutter contre la maladie.

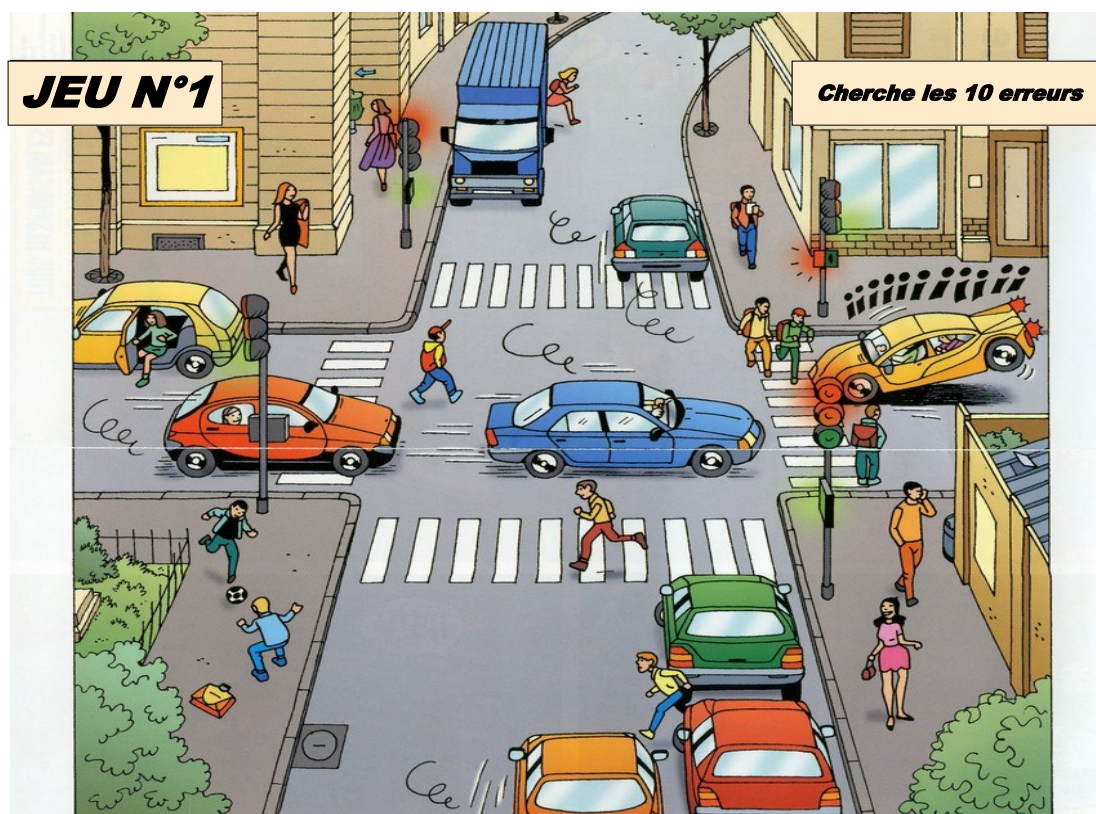
Serine : j'aimerais créer des sentiers pédestres et des pistes pour les vélos.

Ryan : je suis content de participer à des réunions à la mairie et d'avoir des projets à réaliser « comme les grands ».

Ainhua : Grâce aux élections, me voilà élue. Je suis contente de participer aux cérémonies et aux inaugurations.

Adam : au début, je n'y croyais pas du tout... Et puis me voilà membre du CME. Merci de répondre « présent » quand nous organiserons des manifestations.

Les jeunes du CME vous proposent une rubrique destinée aux jeunes lecteurs !



Les réponses :

- 1) En voiture. Un enfant sans sa ceinture de sécurité.
- 2) En voiture. Un enfant descend du mauvais côté. Une voiture arrive.
- 3) Des enfants jouent au ballon sur le trottoir.
- 4) Deux enfants discutent et traversent au feu vert, avec petit bonhomme rouge.
- 5) Un enfant traverse à côté du passage pour piétons.
- 6) Un enfant traverse derrière un camion. Une voiture arrive.
- 7) Un enfant traverse entre deux voitures. Une voiture arrive.
- 8) Un enfant traverse en courant pour rejoindre ses amis.
- 9) Un enfant attend que le feu passe au vert, debout sur la chaussée, et non sur le trottoir.
- 10) Un autre enfant à l'arrière d'une voiture sans la ceinture de sécurité.

JEU N°2

Mots mêlés

Définition : publication communale

E	E	C	P	O	T	R	U	E	G	R	A	N	D	E
G	E	A	U	C	E	C	L	U	S	E	R	U	L	C
L	S	R	B	M	E	I	L	O	I	N	G	L	O	O
I	U	N	L	E	S	N	E	Y	O	T	I	C	E	L
S	M	A	I	R	I	E	R	I	O	V	N	C	I	E
E	O	V	C	A	N	A	L	U	N	O	O	C	R	M
I	N	A	V	I	G	O	E	O	I	Y	E	H	E	T
T	C	L	E	C	H	E	M	I	N	A	G	A	S	F
R	O	U	G	E	M	O	N	T	S	G	A	B	S	E
O	U	U	P	A	R	C	V	O	T	E	L	A	A	T
S	R	L	R	F	T	V	E	L	O	S	A	D	R	E
L	T	E	P	C	H	A	T	E	A	U	H	A	B	S

Eglise	Loing
Château	Halage
Brasserie	Vélos
Chabada	Chemin
Moncourt	Voir
Rougemonts	Fêtes
Musée	Ecluse
Fromonville	Canal
Ecole	Sortie
Mairie	Citoyen
Voyage	Public
Rue Grande	Mare
CME	Elu
Carnaval	Urne
Navigo	Vote
Parc	

Centre Communal d'Action Sociale

Le Transport à la Demande de Nemours centre (TàD)

BUS

TàD

1

2

Nemours Centre

3

À partir du 1^{er} août 2023

NEMOURS CENTRE

TRANSPORT À LA DEMANDE

Informations pratiques

Contact

Transport à la Demande

Île-de-France Mobilités

Pour réserver votre trajet :

appli TàD

Île-de-France Mobilités

DISPONIBLE SUR

App Store

DISPONIBLE SUR

Google Play

tad.iledefrance-mobilités.fr

09 70 80 96 63

Du lundi au vendredi

De 9h à 18h

COMMENT RÉSERVER ?

Sur la plateforme d'Île-de-France Mobilités dédiée au transport à la demande et sur laquelle vous pouvez :

- créer votre compte
- réserver votre trajet*
- suivre votre TàD en temps réel
- évaluer votre trajet

* à partir d'un mois à l'avance et jusqu'à 30 min avant le départ

RENDEZ-VOUS SUR :

Appli TàD

Île-de-France Mobilités

tad.iledefrance-mobilités.fr

09 70 80 96 63

Du lundi au vendredi

De 9h à 18h

QUAND RÉSERVER ?

Jusqu'à 30 jours avant le jour de mon trajet et au moins 30 minutes à l'avance

BUS

TàD

EXCLUSIVEMENT SUR RÉSERVATION

Qu'est-ce que le TàD de Nemours Centre ?

Le Transport à la Demande Nemours Centre est un service simple et flexible accessible à tous sur réservation préalable. Il remplace vos lignes 1, 2 et 3 du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

Il dessert l'ensemble des arrêts des lignes 2 et 3 et plusieurs arrêts de la ligne 1, ainsi que le Centre-ville et l'Hôpital.

En dehors de ces horaires, vos lignes 1, 2 et 3 fonctionnent normalement.

Les courses scolaires du midi des lignes 1, 2 et 3 sont maintenues et ne nécessitent pas de réservation.

Comment ça fonctionne ?

Rien de plus simple ! Réservez votre trajet jusqu'à 30 min avant le départ entre l'ensemble des points d'arrêt présents sur la carte et les points d'intérêt identifiés. Trois options de réservation :

Appli TàD

Île-de-France Mobilités

tad.iledefrance-mobilités.fr

09 70 80 96 63

Du lundi au vendredi

De 9h à 18h

Présentez-vous à l'arrêt le plus proche de chez vous à l'heure indiqué au moment de la réservation : le TàD vient vous chercher et vous dépose à votre destination.

Le service est accessible à tous :

- les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.
- si vous êtes une personne à mobilité réduite, merci de le signaler lors de la réservation.

Les trajets se font :

- depuis un point d'intérêt vers un point d'arrêt ou
- depuis un point d'arrêt vers un point d'intérêt.

Les trajets entre deux points d'arrêt ne sont pas possibles.

Titres de transport acceptés dans le bus

à valider à chaque voyage sur le réseau

Les forfaits Navigo

Pour tous
Navigo Annuel
Navigo Mois/Semaine/Jour

Jeunes
Imagine R Étudiant, Scolaire, Junior
Navigo Jeunes week-end

Tarifs réduits et gratuité
Navigo Annuel tarification Senior
Navigo Réduction 50% (mois/semaine)
Navigo Solidarité 75% (mois/semaine)
Forfait gratuit transport Améthyste

Navigo Liberté +

Sur abonnement, les tickets sont prélevés à la fin du mois suivant

Les tickets

Ticket +
Mobis
Paris Visite
Orlybus et Roissybus
Ticket SMS

Les différents supports pour vos titres de transport

Via l'application Île-de-France Mobilités

Passe Navigo Easy

En gare, stations, commerces de proximité...

Passe Navigo

Sur internet depuis votre espace personnel, ou en gare et en station

Plus d'informations sur

iledefrance-mobilités.fr/titres-et-tarifs

Lors de notre café-rencontre du 8 février dernier, des retours ont été faits concernant le mauvais fonctionnement du Transport à la Demande (TàD).

Afin de poursuivre nos démarches auprès du Syndicat Mixte du Transport de la Communauté de Communes pour améliorer le déploiement du TàD, nous vous prions de nous transmettre toutes les difficultés rencontrées lors de son utilisation, notamment :

- date et l'heure de la réservation, ainsi que le motif de l'annulation,

- retard important du bus,
- annulation par Transdev,
- bus non venu,
- le contenu du SMS précisant l’annulation de la réservation par Transdev.

Nous sommes conscients des difficultés liées à la mise en place du TàD centre de Nemours et comptons sur vos retours pour améliorer ce service, tel qu'imposé par Île-de-France Mobilités.

Chèque énergie 2025 : ce qui pourrait changer



Les modalités d'attribution du chèque énergie 2025 pourraient être amenées à évoluer prochainement.

En effet, l'attribution automatique du chèque énergie était auparavant effectuée à travers

l'identification des ménages éligibles en fonction de leurs revenus et de leur taxe d'habitation. Or, cette dernière a été supprimée pour les résidences principales.

Le projet de loi de finances pour 2025, qui n'a pas pu être adopté avant la fin de l'année 2024, prévoyait la mise en place d'une plateforme dédiée afin d'effectuer sa demande de chèque énergie en 2025.

Ces modalités d'attribution seront donc précisées dans le cadre des travaux portant sur le budget 2025.

Nous vous invitons à vous connecter sur le site du gouvernement et faire la demande en ligne :

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/tout-savoir-cheque-energie>

Si vous rencontrez des difficultés, nous pouvons vous accompagner dans cette démarche lors d'une permanence du CCAS le mardi après-midi, sans rendez-vous, de 14h à 17h ou lors d'une permanence du PIMM'S le mercredi après-midi, sans rendez-vous, de 14h à 16h30 en Mairie.

Attention, veuillez à anticiper cette démarche avant l'échéance fin décembre 2025 !

Centre Communal d'Action Sociale

Réunion d'information opération « tranquillité seniors »

Le CCAS organise une réunion d'information destinée aux seniors et animée par la Police Nationale le **mercredi 14 mai 2025** de 10h à 12h, salle blanche du château.

Cette réunion aura pour but d'informer les seniors, trop souvent victimes de la lâcheté et la ruse de certains agresseurs, grâce à quelques conseils pratiques qui permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

Il s'agira de rappeler les bons gestes à domicile :

- garder le contact avec les proches
- Se protéger des cambriolages
- Se prémunir contre le vol à la fausse qualité...

Les bons gestes à l'extérieur :

- vigilance sur les vols de téléphone portable
- Les pickpockets
- Le vol au distributeur de billets...

ou encore les dangers d'internet

Cette réunion est principalement destinée aux seniors, mais toutes les personnes intéressées peuvent y participer, les sujets abordés étant des sujets qui sont susceptibles de toucher toute la population.

Réunion d'information

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIORS

POLICE NATIONALE

Animée par la
Police Nationale

mercredi 14 mai

10 h à 12h

salle blanche

Se protéger des cambriolages

Le vol à l'arraché

Vol au distributeur de billets

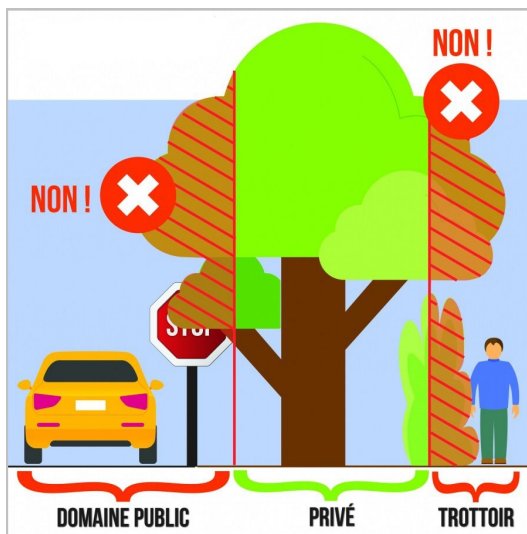
Equipements de protection

Les dangers d'internet

Informations en mairie : 01 64 78 50 50 ou
www.moncourt-fromonville.fr

Police municipale

L'élagage des végétaux empiétant sur la voie publique : une obligation pour tous !



L'élagage des arbres et arbustes est une responsabilité qui incombe aux propriétaires privés lorsque leurs végétaux débordent sur la voie publique. Cette obligation vise à garantir la sécurité des usagers, à préserver la visibilité des panneaux de signalisation et à éviter toute gêne pour les piétons et les véhicules.

Pourquoi élaguer les végétaux longeant la voie publique ?

Lorsque des branches dépassent sur les trottoirs ou les routes, elles peuvent constituer un danger en limitant la visibilité des automobilistes, en obstruant les passages pour piétons ou encore en risquant de tomber en cas de vent fort. L'élagage permet aussi de prévenir

d'éventuels dommages sur les lignes électriques ou téléphoniques.

Les règles en vigueur

L'article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose aux maires d'assurer la sécurité publique. À ce titre, ils peuvent exiger des propriétaires l'élagage des végétaux empiétant sur la voie publique.

L'arrêté municipal n°AG 2021-03 vient préciser ces obligations.

En cas de manquement, après mise en demeure, la commune peut :

- Faire réaliser les travaux d'office, aux frais du propriétaire (article L2212-2-2 du CGCT).
- Appliquer une amende administrative pouvant atteindre plusieurs centaines d'euros.

Bonnes pratiques

- Vérifier régulièrement la croissance des végétaux en bordure de propriété.
- Respecter les distances et hauteurs imposées par l'arrêté municipal.

L'élagage est une responsabilité essentielle pour la sécurité et le cadre de vie.

Opération « lutte contre les chenilles processionnaires »



Le 7 février 2025, une opération de lutte contre la chenille processionnaire du pin a été menée avec la pose de 16 pièges destinés à limiter l'impact de cette espèce nuisible.

Ces chenilles, dont les poils urticants peuvent provoquer des réactions allergiques graves chez l'homme et les animaux, représentent un véritable fléau pour les pins.

Etat Civil



Naissance

Emilia PEIXOTO, le 24 décembre 2024

Leino BAROUD, le 18 janvier 2025

Juliette COURTINE, le 25 janvier 2025

Décès

Marc VANHOUTTE, le 14 décembre 2024

Jeannine FRANÇOIS, le 26 décembre 2024

Cécile SEROR, le 29 décembre 2024

Actualités municipales

Curage des fossés du canal

Le curage des fossés le long du canal reprendra cette année. Une évaluation de la distance à curer a été réalisée par un professionnel.

Un devis sera établi afin d'évaluer le coût par mètre de curage, ce qui nous permettra d'inscrire au budget 2025 une certaine longueur des fossés à nettoyer.

Certaines personnes confondent cours d'eau et fossés. Voici quelques précisions pour répondre à leurs interrogations légitimes :

Les écoulements qui n'ont pas été classés par la police de l'eau comme des cours d'eau peuvent être considérés comme des fossés.

« Il s'agit d'ouvrages artificiels destinés à l'écoulement des eaux (drainage ou évacuation des eaux de ruissellement) ».

Pour identifier un cours d'eau, la jurisprudence reconnaît trois critères cumulatifs : un lit naturel à l'origine, une alimentation par une source et un débit suffisant une majeure partie de l'année. Si l'un de ces critères est infirmé, l'écoulement n'est pas un cours d'eau.

Nos fossés n'étant pas alimentés par une source, conservent donc leur statut de fossés et ne sont pas considérés comme des cours d'eau.

Cependant, l'entretien des fossés doit être envisagé de la même manière que celui des cours d'eau, notamment ceux situés en aval, qu'ils soient alimentés par ces fossés ou non.

Les fossés remplissent à la fois des fonctions d'intérêt privé (drainage) et d'intérêt général (décantation et épuration des eaux, habitats pour la faune et la flore, éléments paysagers). La faune et la flore aquatiques et celles des berges, peuvent y être extrêmement riches.

Les obligations d'entretien (enlèvement de dépôts sédimentaires, etc...) diffèrent entre un cours d'eau et un fossé.

Avant toute intervention, il est donc essentiel de vérifier qu'il s'agit bien d'un fossé.

Pour nos fossés, bien qu'ils ne soient pas des cours d'eau, un soin particulier est apporté à leur entretien, en veillant à respecter au maximum la flore et la faune qui s'y développent naturellement.

Une balayeuse passera dans les rues le **lundi 14 avril à partir de 7h.**

Afin de permettre à l'entreprise d'effectuer au mieux cette intervention, nous vous remercions de bien vouloir laisser les trottoirs libres en rentrant vos véhicules.

Dates de collectes bacs jaunes

4 mars - 18 mars
1^{er} avril - 15 avril - 29 avril

Opération : J'aime la nature propre



Venez faire une bonne action pour l'environnement !

Vos élus et la Société Communale des Chasseurs de Moncourt-Fromonville vous invitent à participer au grand ramassage de déchets dans les espaces naturels de la commune le **samedi 15 mars 2025 de 9h à 12h**. Rendez-vous devant la mairie dès 8h pour un café.

Le SMETOM de la Vallée du Loing, partenaire de ce projet, mettra à notre disposition tout le matériel nécessaire (gants, sacs, pinces...).

Participer à cette opération, c'est contribuer directement à la préservation de la biodiversité et offrir un cadre naturel plus sain aux générations futures.

Vous avez la parole

Associations Molicuria Arts Graphiques et les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville



Molicuria Arts Graphiques et les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville proposent, pendant les vacances d'avril 2025, au local de l'APMF dans la cour du château-mairie, **des stages d'initiation à la MOSAÏQUE et au MODELAGE** pour adultes et enfants à partir de 11 ans :

- Jeudi 17 avril : mosaïque
- Vendredi 25 avril : mosaïque
- Vendredi 18 avril : modelage
- Jeudi 24 avril : modelage

Journée continue de 10h à 17h, apporter son repas.

Le tarif est de 8 € par stage pour les Moncourtois, de 10 € par stage pour les extérieurs, le matériel est fourni.

Inscriptions auprès de Maryse BOSI avant le 30 mars 2025 au 06 20 88 06 26.

Vous avez la parole

Saison 2025-2026 de l'AMAP « la chèvre et le chou »

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne fonctionne avec des producteurs locaux et propose différents produits biologiques de saison : légumes, pain, farines et pains spéciaux, volaille, miel, œufs, pommes et ses dérivés, viande d'agneau, de bœuf et de porc, céréales et légumineuses.



Un collectif de bénévoles en assure l'organisation.

L'accès aux différents contrats nécessite de s'engager sur le contrat légumes (petit panier hebdomadaire à 13 € ou grand panier à 21 €).

Un contrat annuel est établi en début de saison entre l'adhérent et le producteur pour chacun des différents produits.

Les distributions ont lieu le vendredi entre 19h et 20h à la salle de l'Orangerie (parc de la mairie).

L'adhésion annuelle de 20 € implique les adhérents dans le fonctionnement (participation aux distributions et aux réunions). Possibilité d'adhérer comme remplaçant (5 €).

La saison se déroulera du 11 avril 2025 au 13 mars 2026 sur l'ensemble des produits, sauf pour les légumes jusqu'au 19 décembre 2025.

Pour nous contacter : amap.moncourt@orange.fr - Notre blog pour plus d'informations : <http://amapmoncourt.wordpress.com>

Association « des Filles en aiguilles »



L'association « Les ptits loups »

vous propose une rétrospective de l'année 2024 marquée par de nombreux moments forts et enrichissants avec les enfants.



Lecture



Journée rencontre



Rencontre école maternelle



Atelier musique



Sortie tacot des lacs



Halloween



Visite du Père-Noël



Spectacle de Noël

Un peu d'histoire

En cette année 2025 quand la France commémore les 80 ans de l'ouverture des camps de concentration, l'A.P.M.F. voudrait vous faire connaître l'histoire d'un moncourtois « grand résistant » qui a été détenu deux ans dans le camp de Mauthausen en Autriche.

« Je m'appelle Pierre MOREAU, je suis né en 1898 à St Ouen. Très patriote dès mon adolescence, j'ai devancé l'appel en 1917 et me suis retrouvé à Verdun. Blessé, j'ai été envoyé en convalescence à Moncourt à l'hôtel Corneille (rue Grande), où je fis la connaissance d'une moncourtoise Lucie Ménin qui devint ma femme en 1920.

Lorsque le 17 juin 1940 le Maréchal Pétain abdiqua devant l'Allemagne, je n'ai jamais pu l'accepter. Aussi quand en juin 1940 un Colonel inconnu nommé **de Gaulle** lança son fameux appel, mon sang ne fit qu'un tour. Je cherchai tout de suite le moyen de me rapprocher de la Résistance et je pus ainsi créer un réseau de renseignement nommé "**MARC FRANCE**". Il était destiné à envoyer du renseignement divers pour l'Angleterre en passant par la Belgique.

Tout s'est à peu près bien passé jusqu'en mars 1943, date à laquelle le réseau fût "**donné**" aux Allemands. Je fus moi-même arrêté par la Gestapo en Gare de Vierzon le 10 mars, le reste du réseau soit 28 agents, le fut également.

Tous rapatriés à Paris à la prison de la Santé, nous dûmes subir de nombreux et douloureux interrogatoires.

Pendant plusieurs mois nous sommes restés au secret à la Santé avec l'impossibilité de prévenir nos familles qui sont restées sans nouvelles jusqu'en mai 1945.

Ensuite nous avons été déportés, vers l'Autriche.

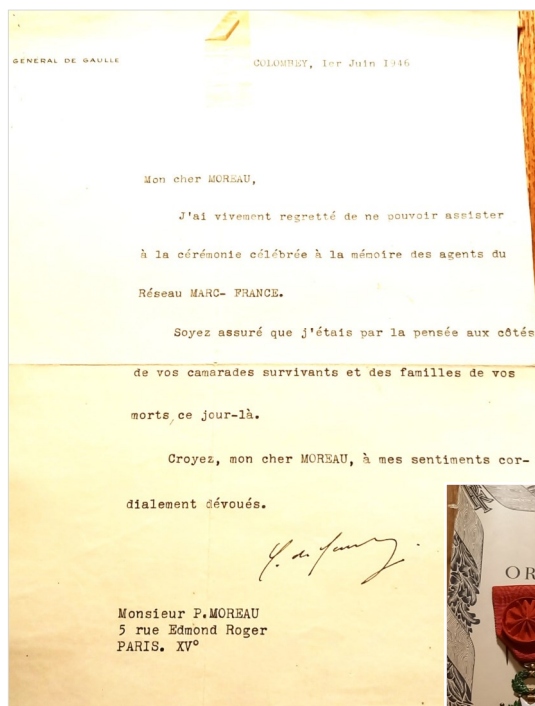
Pour ma part après un bref passage au commando de Gusen, je fus envoyé, au camp de Mauthausen célèbre pour sa carrière de pierres.

Les mauvais traitements, le travail harassant, le manque de nourriture et la maladie m'ont affaibli au point de ne plus peser que 36 kg lorsque les Américains ont libéré le camp le 15 mai 1945. Rapatrié par camion à Paris à l'hôtel Lutétia, je pus enfin retrouver ma femme et mon fils.

Sur les 29 membres du réseau je suis le seul à être revenu... »



M. Moreau en mai 1945 à la libération du camp de Mauthausen par l'armée américaine



Lettre du Général De Gaulle adressée à M. Moreau

A son retour, Pierre MOREAU dut lutter pour recouvrer la santé, il avait notamment de gros problèmes avec sa colonne vertébrale et dut porter un corset le reste de sa vie.

Il fut remercié par la France, avec dans un premier temps l'obtention de la Légion d'Honneur et ensuite le grade d'Officier de la Légion d'Honneur. Le réseau MARC France fut lui aussi remercié avec la création d'une plaque commémorative, que l'on peut voir rue Edmond Roger dans le 15^{ème} arrondissement de Paris. Le Général de Gaulle n'ayant pas pu être présent à cette occasion avait écrit une lettre.

Ce résistant était mon grand-père, il finit sa vie à Moncourt, en 1976 où il est enterré.

Elisabeth MOREAU-LEGROS



Diplôme officier de la légion d'honneur



Plaque souvenir du réseau Marc France Paris

Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50

mairie@moncourt-fromonville.fr

Police Municipale :

06 27 84 23 80

police.municipale@moncourt-fromonville.fr

Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr

Vous pouvez retrouver toutes
les actualités de la commune
sur :



Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :

mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / Sylvie MONTAGU

Conception :

Sylvie MONTAGU

Imprimé par Réseau 45
en 960 exemplaires

Vœux du député Frédéric VALLETOUX

Monsieur le Député Frédéric VALLETOUX a choisi Moncourt-Fromonville pour organiser sa cérémonie de vœux le samedi 1^{er} février dans la salle polyvalente.

Accompagné de sa suppléante Juliette VILGRAIN, ce fut un véritable plaisir d'accueillir de nombreux Seine-et-Marnais à Moncourt-Fromonville.



AGENDA

Dés KAL & VOUS!

DÉLIRE RUN

COURSES D'OBSTACLES & PARCOURS

Dimanche 18 mai Moncourt Fromonville

Dégustations appréciées

OUVERT À TOUS À PARTIR DE 12 ANS

29 € 6 km 2 parcours 2 bonnes raisons de participer !!

40 € 12 km

T-Shirt 10€

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements en mairie, au 01.64.78.50.50
ou à mairie@moncourt-fromonville.fr